



Rabat, le 28 Juillet 2025

## CIRCULAIRE N° 6671/311

**Objet** : Dématérialisation des autorisations d'exportation sous le régime d'Exportation Temporaire pour Perfectionnement Passif (ETPP).

Conformément à l'article 152-1 bis du Code des Douanes et Impôts Indirects, l'octroi du régime de l'Exportation Temporaire pour Perfectionnement Passif (ETPP) est subordonné à la présentation d'une autorisation délivrée par le département chargé de la ressource dans un délai n'excédant pas 60 jours et ce, à l'exception, des machines, matériels, outillages et équipements.

A ce titre et dans le cadre de la poursuite du chantier de dématérialisation et de facilitation des procédures du commerce extérieur, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ont mis en service un nouveau circuit électronique d'échange, via la plateforme PORTNET, de l'autorisation d'exportation sous le régime de l'ETPP.

Cette nouvelle procédure entre en vigueur à compter de la date de la présente, pour les déclarations en détail enregistrées sous les codes régimes 077 ou 771 et ce, selon la procédure annexée à la circulaire n°5577/312 du 22/02/2016 relative à l'échange des résultats de contrôle.

Pour une bonne conduite de ce changement, les autorisations émises par les départements précités sur support papier, continueront à être acceptées par les services douaniers et ce, jusqu'à ce qu'il en soit autrement disposé.

Enfin, Il est à souligner que les autorisations d'ETPP des métaux précieux continueront à être traitées conformément aux dispositions de la circulaire n° 5360/313 du 16/01/2013.

Toute difficulté d'application sera signalée au service central sous le timbre de la présente.

Le Directeur Général de l'Administration  
des Douanes et Impôts Indirects  
Abdellatif AMRANI

SGIA/Diffusion/28-07-25/16h10

www.douane.gov.ma

شارع النخيل، حي الرياض - الرباط - المغرب • الهاتف: +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • الرقم الإقتصادي: 080100 7000  
الفاكس: +212 537 71 78 15/14

Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000  
Fax : +212 537 71 78 14/15